

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTRE DES FINANCES
& DU BUDGET

 E C R E T

/=) N N E E 1962 N° 93/PR-MFB+DB.

 LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Constitution du 26 Novembre 1960;
- VU le Décret N° 381/PCM. du 29 Décembre 1960 nommant les Membres du Gouvernement;
- VU la lettre N° 1805/MCET/OT du 14 Décembre 1961 du Ministre de l'Economie, du Commerce et du Tourisme;

 E C R E T E :

ARTICLE 1er. - La République du Dahomey garantit le remboursement d'un prêt de FRANCS SEPT CENT MILLE (700.000) à contracter auprès de la Banque Nationale de Développement par Monsieur Wilson Edouard, Instituteur en retraite, domicilié à MALANVILLE, en vue d'équiper son hôtel à MALANVILLE

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

PORTO-NOVO, le 27 Février 1962
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Signé: H. MAGA.

VU :
LE MINISTRE DES FINANCES
& DU BUDGET

Signé: A. ADANDE

VU :
LE MINISTRE DU COMMERCE,
DE L'ECONOMIE ET DU TOURISME

Signé: DARBOUX

MFB.....I
MCET.....I
OT.....I

AMPLIATIONS :